

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21- 0039126

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9415 Société : RAM (65365)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HADDOUCHI N. Nacef

Date de naissance : 21-03-1970

Adresse : 100 V 136

ville verte

Boukharia 90000

3 boukharia

Tél. : 0661189159 Total des frais engagés : 745,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL-HOUARI
PEDIATRE
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
Tel. 05 22 20 45 45 - 05 22 22 78 18

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29 MARS 2021

Nom et prénom du malade : Haddouchi Mohamed Ryad

Age : 44

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Basichètes à répétition

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Aérosol de la maison

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca

Le : 29 MARS 2021

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M21- 39126

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 9415

Nom de l'adhérent(e) : Haddouchi Mohamed Ryad

Total des frais engagés : 745,30

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29 MAI 2021	C 8	1	300,00	Dr. Mohamed EL-HOUARI PEDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca Tél: 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACEUTIQUE AL ALIA	29/03/2021	445,30
	2021	

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	Coefficent des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

H	G
D	B

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
D	B

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Docteur Mohamed El HOUARI
 SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE
 MEDECINE DE PARIS
PEDIATRE
 Toxicologie et Pharmacologie Clinique
 Asthme de l'enfant
 Membre de la société Francisee
 de Pédiatrie
 SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد الهواري
 خريج كلية الطب بباريز
 اختصاصي في أمراض الأطفال
 أمراض التسمم و بحث الأدوية
 أمراض الربو للأطفال
 عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال
 بالموعود

Casablanca, le

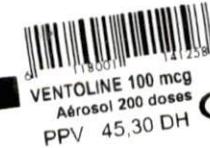
29 MARS 2021

الدار البيضاء في

Hôpital Neel Ryad

45 30

Ventoline Spray AS



VENTOLINE 100 mcg
Aérosol 200 doses
PPV 45,30 DH

2 bouffées 4 fois par jour

enfant 8 jours, puis en cas de

feux ou de gêne Respiratoire

21 125

Flixotide AS Spray

2 bouffées matin
pendant 15 jours



GlaxoSmithKline Maroc
 Ain El Aouda
 Région de Rabat
 PPV : 125,00 DH
 ID : 634040
 ID : 6 118001 140329

Erlus®
sirop 60 ml



75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

30, v2

Bétastéine 0,05%, solution
buvable, flacon de 30 ml



6 118000 091806

Bétastéine gouttes

160 gouttes le mat

après le repas AS Jours

70, 6^c

Augmentin 600 mg Enf 2 flacons

Dose de 16 ^{lys} gouttes

minuter son AS 8 Jours

AUGMENTIN 100mg/12,50mg/1ml
Poudre pour suspension buvable, 60 ml



6 118000 160205

~~10 Jours~~
~~14 Jours~~
~~18 Jours~~

PHARMACIE AL ALLA
Dr BENCHERIF AL KHADRA
83, Bd Massira Al Khadra
Tél. 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39

Dr. Mohamed EL-HOUARI
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca
Tél. 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39